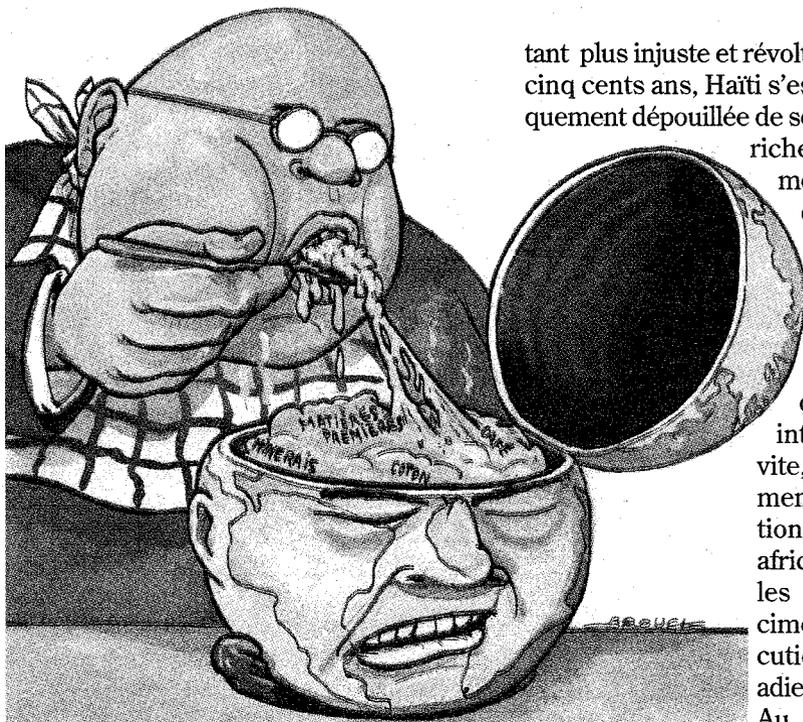


HAÏTI

# Qui sont les vrais pillards?

*De la colonisation aux plans du Fonds monétaire international, en passant par les intérêts de la dette extérieure: depuis cinq cents ans, l'île est systématiquement dépouillée.*



«Quand les gens, au péril de leur vie, vont dans les décombres chercher de quoi boire et se nourrir avant que des grues ne viennent tout raser, cela ne s'apparente pas à du pillage, mais à de la survie. Il y aura sans doute du pillage plus tard, car toute ville de deux millions d'habitants possède son quota de bandits, mais jusqu'ici ce que j'ai vu, ce ne sont que des gens qui font ce qu'ils peuvent pour survivre.» L'écrivain haïtien Dany Laferrière, présent à Port-au-Prince lors du tremblement de terre, a apporté ce témoignage dans une interview accordée au quotidien *Le Monde* du 17 janvier. L'utilisation à tort et à travers du terme «pillage» peut être ressentie comme d'au-

tant plus injuste et révoltante que, depuis cinq cents ans, Haïti s'est vue systématiquement dépouillée de ses biens et de ses richesses, et par des moyens ô combien destructeurs.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Espagne colonise l'île pour en extraire tout son or et pratiquer des cultures intensives. Très vite, dans les gisements et les plantations, les esclaves africains remplacent les Indiens, décimés par les persécutions et les maladies.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la France récupère l'île et s'enrichit à son tour avec la culture intensive de la canne à sucre, au détriment des cultures vivrières nécessaires à l'alimentation de la population locale.

## PAYER POUR AVOIR LE DROIT DE SURVIVRE

Trois siècles plus tard, la destruction de l'agriculture haïtienne continue au profit de celle des grandes puissances étrangères. En 1995, par exemple, le FMI (Fonds monétaire international) oblige Haïti à réduire ses droits de douane sur le riz de 35% à 3%. Résultat: alors que le pays était

autrefois un exportateur de riz, «en 2005, trois assiettes de riz sur quatre consommées en Haïti provenaient des États-Unis».<sup>(1)</sup>

L'indépendance de l'île a été proclamée en 1804, Haïti devenant la première république née de la révolte des esclaves noirs, ce qu'elle va payer très cher. En 1825, sous la menace d'un embargo de la France et des autres pays occidentaux, l'île est condamnée à verser 150 millions de francs (soit l'équivalent de 21 milliards de dollars actuels) à titre de «réparation» pour les anciens propriétaires d'esclaves! C'est le début d'un cycle infernal, celui de la dette à l'égard d'autres pays, puis des organisations financières internationales. Pour la seule année 2003, par exemple, Haïti a dû déboursier 57,4 millions de dollars pour seulement payer les intérêts de sa dette, alors que l'aide étrangère totale pour l'éducation, la santé et autres services n'était que de 39,21 millions<sup>(2)</sup>...

Les créanciers ont annoncé l'annulation d'une partie de la dette haïtienne en juin 2009: 1,2 milliard de dollars sur un total de 1,88 milliard. Pour obtenir cet allègement, Haïti a dû réduire de façon drastique ses dépenses publiques, et donc multiplier les privatisations, licencier massivement dans les entreprises d'État et augmenter les impôts de la population. Quelques jours après le séisme, le FMI a annoncé... l'octroi d'un nouveau prêt de 100 millions de dollars. Il s'agit en fait de l'extension d'un prêt déjà existant. Le cycle continue.

1) Jubilee USA: rapport 2008.

2) Center for International Policy: rapport 2008.